

—Ceux-ci, voyez-vous, ne fréquentent jamais le palais, et se laissent volontiers manger, loin de manger eux-mêmes les gens. Mais nous avons aussi des avocats disciples de Thémis, et ici comme chez vous, leur boisson n'est pas toujours l'eau claire, et il n'est pas rare d'en voir qui, après avoir dévoré la subsistance de plusieurs familles, ne végètent encore que misérablement.

Les avocats dont il est ici question sont les fruits de l'Avocatier, *Persea gratissima*, Nies, arbre de 36 à 45 pieds, de la famille des Laurinées, qui renferme aussi le Camphrier, le Cannellier, le Sassafras, le Benjoin, le Laurier etc. Les feuilles caduques, sans stipules, atténuées aux deux bouts, sont réticulées à leur face inférieure qui est pubescente et glauque. Les branches dans le jeune âge sont anguleuses et cotonneuses-blanchâtres.

Le fruit, qu'on appelle avocat ou poire-avocat, est une baie monosperme, de la grosseur du poing, portée sur un long pédicelle; sous une écorce consistante, verte ou violette, il renferme une chaire butireuse, fondante, presque sans odeur. Sa saveur a quelque chose qui la rapproche de la noisette et de l'artichaut. Ce fruit est très estimé dans l'Amérique tropicale, mais les étrangers qui en mangent pour la première fois, le trouvent fade et l'assaisonnent avec du sucre ou du jus de citron. Les animaux en sont très friands. La graine ou noyau contient un suc laiteux qui rougit à l'air et tache le linge d'une manière durable.

Continuant mon inspection des pièces du musée de la véranda, je trouve des mollusques de plusieurs espèces et de très fortes dimensions, des éponges de différentes formes, des Atingas ou hérissons de mer desséchés, mais malheureusement détériorés, ayant été rongés par des blattes, des groupes de coraux ramifiés d'un blanc pur et de très fortes dimensions, des pierres, des fruits tropicaux etc. etc.

—Je vais, me dit le P. Strickland, puisque la chose vous intéresse, vous préparer une caisse de ces spécimens; de quelles